

L'écho des vallons

4ème édition
Octobre 2009



L'œil du faucon Yaka

Le faucon crécelle

Journal d'observation de la vie montreuillaise

Association : 20 rue des églantiers - 35500 Montreuil sous Pérouse

Tél : 06.72.14.41.21 Adresse mail : echodesvallons@gmx.com

Tourisme

Les marcheurs, les visiteurs du musée de la Faucillonnaie, les curieux, tous touristes d'un jour, ont toujours une impression d'étonnement en découvrant au creux du vallon de la Pérouse, Montreuil. Ce n'est pas tant le bourg lui-même, qui retient leur attention, mais l'ensemble du site.

Ce village a cependant des atouts : ses murs de pierre, son pont, ses bords de la Pérouse. Il est nécessaire de les maintenir en état, de leur rendre leur lustre et de les mettre en valeur, pour les marcheurs, les cyclistes et autres promeneurs qui viennent jusqu'ici, hors des principales routes de circulation.



Faisons en sorte de les attirer en créant au coeur du village, une halte agréable et conviviale avec comme point d'attrait la rivière. C'est un atout essentiel du centre bourg. Dégager et aménager les bords de la Pérouse, penser à un muret, une placette, quelques bancs, un peu d'ombrage.... est une priorité dans le futur projet de restructuration du bourg.



Plus bleu que le bleu de tes yeux..... (Charles Aznavour)

Comment peut-on accepter une telle couleur pour un bâtiment dans une zone artisanale (Gérard 2) au coeur d'habitations ?



Qui a donné son accord ?
Quels sont les recours
possibles pour modifier la
couleur du bardage ?

Cette zone artisanale, si un jour elle se conjugue au pluriel (avec d'autres artisans, il s'entend) subira t-elle les mêmes critères de choix en matière de couleur ?

Comme ce bâtiment ne se situe pas dans le coeur "historique" du bourg, ce colori ne doit pas choquer les habitants des Routes de Gérard et de Robiquette !!!



Eclairez nous

Certains lampadaires de la Route de Gérard, récemment installés, sont en métal brut alors que d'autres sont peints. Est-ce normal ?



A l'abri du bois.....

Il est vrai qu'il est très agréable d'implanter sa maison à l'orée d'un bois pour sa fraîcheur, sa vue se modifiant au fil des saisons, son odeur....

Mais en cas de coup de vent violent entraînant la chute d'arbres sur une maison (ou plusieurs), de ces dégradations importantes liées directement à ces arbres, une question se pose : Quelle responsabilité est engagée ? Celle du propriétaire des troncs.... ?

Alors est-il souhaitable d'attendre qu'un tel évènement se produise, ou plutôt de trouver une solution dans l'intérêt des deux parties ?

Réponse qui d'ailleurs se fait attendre depuis plusieurs mois et dont nous nous faisons le relais auprès des personnes concernées.



Il est urgent d'attendre

Des problèmes de sécurité routières existent dans toutes les communes mais sont traitées de façon différentes des unes aux autres.

Et dans un village vallonné, la vitesse est très difficile à être respectée du fait du poids des véhicules dans une forte pente, ou d'accélération violente pour gravir une côte.

Alors il est très fréquent de voir des voitures arrivant dans le coeur du bourg à des vitesses excessives.

Quelles solutions pour faire ralentir les automobilistes et motards dans ces lieux mais aussi dans les lotissements où les règles du code de la route n'ont plus d'existence ?

Seuls face à ces dangers, nous , piétons, promeneurs, écoliers, sommes des proies malheureusement très faciles.

Le conseil municipal veut bâtir 3 maisons en entrée de bourg comme 3 sentinelles..... illusoire rempart bâti..... contre la vitesse. . Voir, sur Vitré, route d'Ernée, même pente, même talus pentus et plantés...sans maisons.... mais avec une interdiction de dépasser 50 Kms/h, c'est sûrement plus efficace ou quelques ralentisseurs à terme feraient l'affaire...car la plupart d'entre nous hésitons à casser "nos chères ! voitures..." (voir lotissement de Beauvais à Vitré).

Ces aménagements font leurs preuves tous les jours dans les communes du département, et sans ruiner le budget sécurité d'une mairie.



On vous informe

La mairie diffuse 2 fois par an "Le Montreuillais" et mensuellement la page verte qui propose des informations municipales et associatives. Ce n'est pas suffisant pour établir un lien qui parle de l'action municipale, dans son fondement.

Nous proposons que cette page verte soit complétée par quelques articles dont le contenu soit interactif, avec possibilité pour chaque habitant de Montreuil de pouvoir s'exprimer et poser des questions dans un coupon spécial, en parallèle de ce que nous faisons avec le Faucon Crécelle.

Bien sûr certains diront qu'ils n'ont pas attendu cela pour rencontrer tel ou tel élu et exprimer questions ou avis. Mais, nous l'avons entendu, d'autres n'osent pas ou attendent toujours des réponses.... Quand la réponse est d'intérêt général, elle pourrait être écrite et publiée.. Echangeons, dialoguons dans un esprit constructif.

Editorial du Montreuillais (juillet 2009).....

Jamais nous nous serions permis de remettre en question les propos de Mr L'Abbé Raymond CHABIRAND. Mais nous rappelons seulement que "La dite publication pour le moins hasardeuse et erronée" n'a pas été écrite sans fondement mais sortie tout droit du journal du Conseil Général " NOUS VOUS ILLE" (Avril-Mai-Juin 2002) page 38 - Rubrique PATRIMOINE et TOURISME.

Afin qu'il n'y ait aucun malentendu sur l'origine du nom de notre commune , M. Le Maire, vous devriez adresser votre éditorial au magazine dont voici l'adresse complète :

Nous, Vous, Ille "Noms des communes"
1, avenue de la Préfecture
35042 Rennes Cedex.

Sur



ou

Sous



Bulletin d'adhésion

L'écho des vallons

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse mail :

Adhésion annuelle : 5 euros, voire plus si membre bienfaiteur (chèque à libeller au nom de l'association et à adresser au : 20 rue des églantiers 35500 Montreuil sous pérouse)

Vous avez des idées pour votre commune, contactez-nous !

Vous pouvez aussi nous écrire à l'adresse mail : echodesvallons@gmx.com

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

(Pour toute réponse, laissez vos coordonnées)



***Yaka, le faucon
de l'association "L'Echo
des vallons"***